LES GRÈVES

A ROUBAIX

Plus les paveurs. — Les paveurs, en raison de la température, avaient cessé le travail il y a une quinzaine de jours. Ils devaient se remettre à l'œuvre, hier. Or, ils ne se sont pas présentés au travail.

La raison de cette décision était que les patrons avaient accueilli défavorablement une réclamation présentée au cours de la période de chômage.

Les paveurs demandaient que le travail fut payé à la journée et non plus au compte, sauf pour les paveurs au mortier.

Au cours de la journée d'hier, plusieurs entrevues ont eu lieu entre entrepreneurs et ouvriers.

Les pourparlers semblent devoir aboutir à une entente.

ESTAIRES

Grève à l'usine Gamelin-Hasot. Manifestation

Hier, les grévistes de l'usine Gamelin-Hasot, ayant appris que plusieurs de leurs camarades travaillaient, ont fait vers 6 h., une manifestation au domicile des sundits.

Ils ont cassé plusieurs vitres chez le contremaître et ont essayé d'en casser aussi chez ceux qui travaillaient, mais la police et la gendarmerie ont réussi à les calmer.

Ils sont ensuite allés chez M. E. Gamelin en chantant l'Internationale et d'autres chansons. Comme la maison se trouve au milieu du jardin et que la grille de la porte d'entrée était fermée ils ont jeté une pierre pour casser des carreaux mais vu la trop longue distance, la pierre est tombée dans le jardin sans causer de dégâts.

La manifestation a pris fin vers sept heures et demie.

CHEZ LES EMPLOYÉS DU CHEMIN DE FER DU CAMBRESIS

Les employés du chemin de fer du Cambrésis se sont réunis mercredi soir et ont voté la grève générale si la Compagnie ne reprend pas après une démarche tentée par une délégation, un de leurs camarades, chef de train, qui a été congédié.

PETITE CONSULTATION

Après une pleurésie, une bronchite, un simple refroidissement peut amener de l'essoufflement, de l'oppression, des quintes de toux opiniâtre. C'est alors que la Poudre Louis Legras, toute-puissante pour guérir l'asthme, doit être employée. Sous son influence, les complications naissantes disparaissent et les lésions se cicatrisent ; la guérison devient définitive. Une boîte est expédiée contre mandat de 1 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, à Paris.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du 9 janvier 1907

Présidence de M. DASSONVILLE, président

Le legs de Mme Leuwick aux orphelines de Comines

Le Tribunal a rendu aujourd'hui son jugement dans le procès en nullité de legs intenté par les héritiers de Mme Lauwick au Bureau de bienfaisance de Comines. Le Tribunal a donné raison au Bureau de bienfaisance. Son jugement peut se résumer en ces termes : « Mme Lauwick qui était une femme essentiellement chrétienne n'a pas voulu faire surtout une œuvre confessionnelle. Elle a voulu principalement faire une œuvre de bienfaisance ». L'argument semblera tiré par les cheveux.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 9 janvier 1907

Présidence de M. MEUSY, vice-président

Toujours les pincemoneux

Bruno Coppe est encore un malheureux pinsonneux surpris par un gendarme à Halluin avec une cage contenant deux des joyeux chanteurs. Le Tribunal forcé d'appliquer la loi est, avec raison, plein d'indulgence pour nos braves pincemoneux. Bien que Bruno fasse défaut, il est condamné seulement à 16 fr. d'amende avec sursis.

M. le Préfet du Nord se décidera-t-il bientôt à rapporter son malencontreux arrêté ?

Un coup de la grève de chez Delattre

Le 29 novembre, dans la soirée, se présentait au poste de police de la Place à Roubaix, un nommé Jules Vein, 49 ans. Il déclare que travaillant malgré la grève, chaque soir les grévistes le malmenaient. Il venait demander du secours.

Mais Vein était ivre et portait une matraque, arme prohibée.

Les agents témoins déclarent que Vein était réellement l'objet de mauvais traitements de la part des grévistes.

Tenant compte de ces faits, le Tribunal condamne Vein seulement à 16 fr. d'amende pour le délit et 5 fr. pour la contravention d'ivresse.

Gare à la rélégation

Valentine Hardy, 40 ans, mécanicienne à Lille, a déjà subi deux condamnations à six mois de prison pour vol. Elle est donc passible de la peine accessoire de la relégation ou plutôt de l'interdiction perpétuelle de séjour qui la remplace actuellement pour les femmes.

Elle s'est fait confier douze salopettes à confectionner chez M. Schneider et les a mises au Mont-de-Piété. D'autre part elle a pris chez sa logeuse, Mme Descamps, un couvre-lit d'une valeur de 5 fr. qu'elle a également porté au Mont-de-Piété. La valeur des salopettes, 25 fr., a été remboursée.

Après plaidoirie de Me Mottié, Valentine Hardy est condamnée à deux peines de deux mois de prison qui se confondront.

Un voyageur mal commode

C'était le 5 octobre, un lundi, jour trop souvent néfaste. Gustave Maes se présentait à la gare de Tourcoing avec un de ses camarades. Maes avait une carte d'Armentières à Lille et un billet d'aller et retour de Lille à Tourcoing. Il était donc parfaitement en règle. Il n'en était point de même de son camarade qui n'avait qu'une carte d'Armentières à Lille. Au lieu de payer le prix de sa place, le camarade de Maes accompagné de celui-ci s'esquive par la buvette.

Quelques instants après les deux individus se présentaient pour prendre le train de 5 h. 14 vers Lille. Le contrôleur, Poussignon, qui avait vu la scène, voulut lui faire prendre un billet. Une discussion s'en suivit. Finalement Maes offrit à son camarade trois sous pour prendre le train jusqu'à Roubaix.

Le contrôleur Poussignon se rendit alors vers le bureau du télégraphe pour avertir Lille. Mais Maes trouva la chose mauvaise. Il attrapa Poussignon par le cou et le frappa. L'homme d'équipe, Desmette, intervint pour dégager le contrôleur, il fallut que Desmette frappe Maes sur la tête avec sa lanterne.

Maes a jugé bon de ne point se présenter à l'audience. Il est condamné par défaut à un mois de prison. Me Théry se porte partie civile pour Poussignon et la Compagnie du Nord. Il demande pour Poussignon 1 fr. de dommages-intérêts et pour la Compagnie également 1 fr. de dommages-intérêts et l'affichage du jugement en 25 exemplaires. Le tout lui est accordé.

Montres à bon compte

Le 25 décembre, à Tourcoing, l'agent de sûreté Lemblin apprit que deux individus essayaient de liquider des montres. Il les recherche et les arrête. C'étaient Henri Duthoit, 19 ans, et Arthur Mire, 16 ans, tous deux manœuvres. Ils avaient en leur possession cinq montres en métal d'une valeur totale de 50 fr. qu'ils avouèrent avoir volé à un bijoutier de la Ville.

Duthoit est condamné à un mois de prison avec sursis. Quant à Mire il est acquitté comme ayant agi sans discernement et remis à ses parents.

Mari modèle

François Debrocker, 34 ans, cordier, à Lille, rue des Buissons, prétend l'être ! Tel n'est point malheureusement l'avis de sa femme, Marie Martel qui a porté plainte contre lui pour plusieurs faits de violence. Le 6 octobre, il lui a porté des coups de pied. Le 20, il a recommencé, l'a prise par les cheveux et la bourrant de coups de pied, l'a jetée dehors.

Debrocker s'obstine à nier. Les voisins malheureusement ont vu la scène et la confirment.

Le mari brutal est condamné à quinze jours de prison avec sursis.

Affaires diverses

Emile Rainguéd, trois mois et un jour de prison pour vol.

Par défaut, 25 fr. d'amende à Julien Lepera, qui a voyagé en chemin de fer sans billet.

Zulma Lankman, 26 ans, a fait usage d'un timbre-poste oblitéré. 15 fr. d'amende avec sursis.

Six mois à Zulma Rasson, femme Vallaeys, 29 ans, soigneuse à Roubaix, pour vol.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE DUNKERQUE

Audience du 9 janvier

Henri Ghestin, 45 ans, sans domicile, vol au tiroir, 40 jours de prison.

— Prosper Blomme, 22 ans, marinier, coup de couteau, 1 mois de prison.

— Léonard Chassoulé, 27 ans, mendicité, 15 jours de prison.

— Alphonse Duhar, 20 ans, vagabondage, injures et coups à un agent, 15 jours de prison.

Prestation de serment. — A l'audience du tribunal civil, M. Félix Coquelle, président, et les juges Nicamment dû au tribunal de commerce, ont prêté serment.

CONSEIL DE GUERRE

Le Conseil de Guerre de la 1re région, dans sa séance du 9 janvier 1908, présidé par M. le colonel Pouillard, chef de la 1re légion de gendarmerie, Ministère public : M. le capitaine Joachim, substitut, a jugé les affaires suivantes :

Dufour Maurice, sapeur-mineur au 2e génie, voies de fait à supérieur, rébellion, violences à sentinelle, outrage à agents de la force publique et ivresse. 1° Cinq ans de prison ; 2° Deux mois de prison.

Défenseur : Me de Lauwereyns.

Guého Emile, sapeur-mineur au 2e génie, outrages à agents de la force publique, ivresse. 1° Trois mois de prison ; 2° Deux mois de prison.

Défenseur : Me Leroy.

Rouillyet Marcel, sapeur-mineur au 2e génie, outrages à agents de la force publique, rébellion et ivresse. 1° Trois mois de prison ; 2° Deux mois de prison.

Défenseur : Me Santerne.

Verlay Victor, sapeur-mineur au 2e génie, outrages à agents de la force publique, ivresse. 1° Deux mois de prison ; 2° Deux mois de prison.

Défenseur : Me Santerne.

Duforets Georges, soldat au 110e, désertion à l'intérieur avec emport d'effets et bris de clôture. Un an de prison, sursis.

Défenseur : Me Croquez.

Bailleux Auguste, soldat au 1er, refus d'obéissance. Un an de prison.

Défenseur : Me Leroy.

Charet Pierre, soldat au 127e, bris de clôture et d'objets de casernement. Acquitté.

Défenseur : Me Dilligent.

Dessamps Louis, canonnier au 13e d'artillerie, désertion à l'intérieur simple. Deux mois de prison.

Défenseur : Me Leroy.

Cournont Henri, caporal à la 1re section d'administration, voies de fait envers un inférieur. Un mois de prison, sursis.

Défenseur : Me Dilligent.

SUCRES ET BETTERAVES

Du Journal des Fabricants de Sucre.

Température moyenne de la huitaine — 4°1 contre — 5°4 en 1907 et + 6°0 en 1906. La température de la huitaine écoulée a été franchement hivernale. A Paris, la baisse thermométrique a été progressive et accentuée ; la moyenne quotidienne a, ces jours-ci, été inférieure de — 8°4 à — 10°4 à la normale. Pour la huitaine, l'écart par rapport à la normale est de — 6°1. La culture est satisfaite de cette température propre à assainir et à ameublir les terres arables ; mais elle regrette qu'une couche de neige suffisamment épaisse pour protéger les semailles ne se soit point formée avant l'arrivée des gelées. Depuis lundi soir, il dégèle et le temps est redevenu très doux. Au sujet des marchés de betteraves à sucre pour 1906-1909, on ne constate guère d'entrain parmi les cultivateurs, ce qui s'explique par le prix rémunérateur des betteraves, lire, colzas, alcools, etc. Les fabricants de sucre seront obligés d'offrir des prix de betteraves sensiblement plus élevés que ceux de l'an dernier, s'ils veulent obtenir un approvisionnement convenable.

La température, dans les autres pays du continent, s'est abaissée aussi d'une façon notable ; mais la mise en œuvre des betteraves étant généralement terminée, le froid vif et sec actuel, si propice à la conservation des racines, n'a plus, à cet égard, d'intérêt. On commence à parler des marchés de betteraves pour la campagne 1907-1908. En général, les prix offerts par les fabriques sont un peu plus élevés que l'an dernier ; mais il ne paraît pas, jusqu'ici, qu'il en doive résulter une augmentation d'emblavements très sensible. Partout les frais de production de sucre se sont accrus par le fait du renchérissement des matières premières, des exigences de la main-d'œuvre, des charges fiscales, etc. Un relèvement notable du prix de vente est dès lors nécessaire pour assurer le maintien de la culture des plantes saccharifères et permettre à la production du sucre de suffire à la consommation.

Aux Etats-Unis, MM. Willett et Gray ont réduit de 10.000 tonnes, leur estimation provisoire de la récolte de sucre de betteraves, ce qui ramène celle-ci à 410.000 tonnes contre 484.000 tonnes en 1906-1907.

Culture et Élevage

L'Elevage du Lapin (le lapin Angora).
Le Poulailler pratique (races de poules — élevage — conservation des œufs).
Les Abeilles et le Rucher (miel — cire — hydromel).
Les Produits de la Laiterie (beurre — fromage — lait stérilisé).
Le Jardin fruitier et le Verger (les bons fruits, leur conservation et leur commerce).
L'Elevage du Pigeon (colombier et volière).
Le Porc et ses produits (lard et jambon).
Le Dindon, la Pintade, l'Oie et le Canard.
La Culture potagère, les bons Légumes.

Chaque vol. in-8° raisin, reliure toile souple

1 franc. — France, 1 fr. 10

En vente à la Librairie de la Croix du Nord

1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

— LILLE —

DEUIL

Les anciennes élèves et connaissances de Mademoiselle

Emma GAULIN

Institutrice

à Roubaix depuis plus de quarante ans et y décédée subitement à l'âge de 79 ans, sont priées d'assister aux Convoi, Service et Funérailles solennels, qui auront lieu aujourd'hui vendredi, à neuf heures, en l'église Saint-Martin, en paroisse.

L'assemblée à la maison mortuaire, 36, rue de Sébastopol.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Alexandre-Emile-Louis DESMET

Propriétaire

Bienfaiteur des pauvres de Lille

décédé à Paris, le 5 janvier 1908, à l'âge de 61 ans, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi, Service et Enterrements solennels, qui auront lieu le samedi 11 janvier, à onze heures, en l'église Saint-Maurice, à Lille, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est pour y être inhumé.

L'assemblée au siège de l'Administration du Bureau de Bienfaisance, 20, rue des Fossés, à dix heures trois quarts. 19-111.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Georges-Charles DESURMONT

Artiste peintre

Officier de l'Ordre du Nichem-Iftikhar

décédé le 7 janvier 1908, dans sa trente-sixième année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Services solennels, qui auront lieu le samedi 11 dudit mois, à onze heures, en l'église de Seclin, en paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de cette ville, pour être inhumé dans le caveau de famille.

Les messes seront chantées le même jour, à dix heures.

L'assemblée à la maison mortuaire, 65, rue d'Arras, à dix heures et demie (levée du corps à dix heures trois-quarts).

Des pains seront distribués aux pauvres, le jour du Service, par les soins de MM. les Membres du Bureau de Bienfaisance.

Les Dames sont priées d'y assister. 1288-0-16

MARCHÉS

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : 64.,.. ..... pain n° 1 : 64.,.. ; n° 2 : ..,. ; Cuite 1er jet 88 à ..,.. ..... 6..,.....

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. 4..,.. et ..,..

LILLE, Graine. 9 janvier.

RIEB. — Blanc Nord, 20.75. — Maceux, Nord, 22,00. — Moucux (Pas-de-Calais), 22,00. — Rouen (Pas-de-Calais), à 21,25, le tout rendu parité Lille.

AVOINES. — Blanches, Ligoves, 17,75. — Jaunes, Ligoves, 17,46 et 17,50, le tout rendu parité Lille.

SEIGLES. — De pays, par 20 tonnes 19,10. — De pays, par 10 tonnes, 19,15. — De pays, par 5 tonnes, 19,25, le tout rendu Nord.

MAIS. — Tonkin, disp. 17,25. — Plata, 6 de juillet, 17,25, le tout sur wagon Dunkerque.

ESCOURGEONS. — Petits, 20,25. — Sonnes, 19,50, 19,75. Le tout rendu Nord.

(Cours communiqués par la maison Léon Mordefroi, 4, rue à Plans, Lille).

Marché aux blés (Prix moyen), du 8 janvier. — Froment : 17,25 l'hectolitre ; blé roux : 17,00. Prix de 100 k. de sacs 1re qualité : 20,50.

Les huit marchés réunis (Lille, Douai, Armentières, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Orchies et Arras). — Blé blanc, prix moyen, de l'hectolitre : 16,91. Blé roux : 16,83.

Taxe effectivement du pain à Lille, au kilog. — Pain de fleur et de gruau : 0,34 ; pain blanc 0,32 ; pain bis et de ménage : 0,27.

Marché aux fourrages. — Du 2 au 8 janvier (1908 Kilog). — Paille, 1re qualité, 60,00 ; 2e q. 55,00. — Foin, 1re qualité, 1re : 2e q. 95. — Lentilles, 1re qualité, 110 ; 2e q. 100. — Balsafoin, 1re qualité, 95 ; 2e q., 90. — Luzerne, 1re qualité, 105 ; 2e q., 100. — Trèfle, 1re qualité, 105 ; 2e q. 110. — Hivernage, 1re qualité, 65 ; 2e q., 60.

Halles centrales. — Viande à la cheville — Prix au kilog. (octroi compris) Bœuf, 1re q. 1,65 ; 2e q. 1,45 ; vache, 1re q. 1,50, 2e q. 1,40 ; Taureau 1re q. 1,45, 2e q. 1,30 ; veau, 1re q. 2,20 ; 2e q. 2,15 ; mouton, 1re q. 2,20, 2e q. 2,15 ; porc, 1re q. 1,75, 2e q., 1,65.

Marché aux bestiaux. — Cours du 8 janvier 1908. — Nombre d'animaux amenés : Bœufs, .., Vaches, .81 ; Taureaux, 15 ; Veaux, 280 ; Moutons, 2... ; Porcs, ...

Vendus pour Lille : .56 bœufs, 12 vaches, 12 taureaux, 136 veaux, ... porcs.

Vendus pour le rayon d'approvisionnement : ... bœufs, .81 vaches, .3 taureaux, .75 veaux, .. porcs.

ON DEMANDE DES MALADES

même réputés incurables. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON seulement. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, *électricité, radiations, eau, plantes, hygiène*, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Langueur, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc.

Pour recevoir consultation gratuite envoyer gratuitement ce journal, décrire avec grande détails au *Président du Comité Médical de la Médecine Naturelle, 14, Rue des Bons-Enfants, PARIS.*

Prix de revient au kilo sur pied : Bœufs, 1,00, 0,90, 0,80 ; Vaches, 0,85, 0,75, 0,65 ; Taureaux 0,90, 0,70, 0,60 ; Veaux, 1,50, 1,35, 1,15 ; Moutons, vendus de .. à .. la pièce ; Porcs, ...

Prix de revient au kilo de la bête entière, déduction faite du cinquième quartier. — Bœufs, 1,50, 1,45, 1,30 ; Vaches, 1,35, 1,25, 1,20 ; Taureaux, 1,30, 1,20, 1,05 ; Veaux, 2,20 2,15, 1,85, Moutons, ... ; Porcs, ...

La Villette, le 9 janvier 1908

Espèces	Quantités amenées	Quantités vendues	Poids moyen	Prix du kilog. par qualité — Viande nette 1re	2e	3e	Poids vif 1re	2e	3e
Bœufs..	4.600	3.525	375	1 66	1 60	1 32	0 88	0 82	0 68
Vaches.	2.427	2.050	302	1 60	1 48	1 28	0 88	0 80	0 66
Taureaux	178	164	446	1 38	1 30	1 15	0 80	0 72	0 60
Veaux...	1.164	1.317	80	2 20	2 00	1 80	0 90	0 80	0 70
Moutons.	12.015	12.060	20	2 20	2 07	1 90	0 90	0 85	0 78
Porcs..	4.860	4.660	85	1 42	1 32	1 24	1 26	1 20	1 10

Peaux de moutons en laine : 2,50-5,00
— demi-laine : 1,00-4.

Physionomie des ventes

Bœufs. — Vente moyenne, offres en rapport avec les besoins, cours faibles par suite de la température. On cote au demi-kilo, viande nette : Périgourdins 0,80-0,85, nantais et cholets 0,68-0,77, vendéens 0,65-0,75.

Veaux. — Vente difficile par suite du manque d'activité de la demande. Cours en baisse sensible à cause de l'humidité. On cote au demi-kilo viande nette : sortes de choix en bandes 1,15-1,20, au détail 1,35, manceaux anglaises 1,15, ordinaires 1,10, veaux de Beaumont 1,10-1,15, champenois d'Arcis-sur-Aube, Châlons-sur-Marne 1,18, Vitry-le-François 1,12, Brienne et Bar-sur-Aube 1,05-1,08, Nogent-sur-Seine 1,05-1,12, Rodez 0,90-0,95, boulonnaise 0,95, auvergnats 0,85-0,90, gâtinais en bandes 1,05-1,10, à l'unité 1,15-1,25, artésiens 1,05-1,10, gournayeux beau 1,08-1,12, ordinaires 1,05, caennais 1,05.

Moutons. — Vente calme provoquée tant par l'abondance de l'offre que par la température. Cours faibles. On cote au demi-kilo viande nette : nivernais et bourbonnais de choix 1,20, bisets 1,08-1,12, albigeois 1,08-1,12, auvergnats du Puy-de-Dôme 1,05-1,08, du Cantal 1,08-1,08, métis 1,05-1,08, brebis métis 1-1,05, charentais 1,08-1,08, dorsetshens et limousins 1,10-1,15, de la Marne 1,05-1,10, bourguignons 1,02-1,05, de la Haute-Marne 1,08-1,08, brebis de Rodez 0,95-1, toulousains et gascons 0,95-1.

Porcs. — Vente ordinaire résultant surtout de la température. Cours faibles. On cote au demi-kilo poids vif : porcs maigres 0,60-0,65, porcs gras 0,58-0,62, Deux-Sèvres, Vendée et Maine-et-Loire 0,60-0,62, cochons jeunes 0,54-0,55, en âge 0,50-0,54, provenances du Centre 0,60-0,64.

PORT DE DUNKERQUE

SUR RADE

Skutskar, v. suéd. Ellan, 257, bois (ce navire qui est destiné à Gravelines est venu mouiller sur notre rade pour plus de sécurité).

ENTRÉES du 8 janvier

Requejada, vap. ang. Beerhound, 818, minerai (bassin du Commerce).

Liverpool, vap. ang. Jebiru, 697, dm. (darse 1 côté Ouest).

Hull, v. ang. Truro, 378, dm. (bassin de la Marine).

du 9 janvier

Londres, v. ang. Auriesla, 432, dm. (bassin du Commerce).

Calcutta via Londres, v. ang. City of Paris, 2014, dm.

Havre, v. Amiral-Hamelin, 2043, dm.

Adélaïde, v. ang. Prometheus, 2369, dm.

SORTIES du 8 janvier

Leith, v. ang. Amulet, 697, dm.

Havre, v. Rouen, 640, dm.

Londres, vap. ang. Tydeus, 4206, dm.

du 9 janvier

Glasgow, v. ang. Clan-Macdougall, 2976, dm

Shields, vap. dan. Gratia, 1171, lège.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Barry 7 janv. st. ang. Weardale	Dunkerque
Shields 6, st. ang. Sandsend	id.
Flessingue 6, st. ang. Maggie	id.

DEPARTS :	ALLANT A :
Montevideo 26 nov. 3m. ital. Giuseppe-Vincenzo	Dunkerque
Adélaïde 3 janv. st. ang. Fort-Augusta	id.
Montevideo 3, st. Am. Baudin, Madère et Havre	
PASSAGES. — Aden 9 janv. st. ang. Scottish-Monarch, all. d'Adélaïde à Dunkerque.	
Colombo 7, st. ang. Karonga, en route d'Adélaïde à Dunkerque.	

Halle aux Blés

Les prix sont bien soutenus et, dans quelques cas, les vendeurs obtiennent une plus value de 25 centimes sur la semaine dernière.

On cote de 22,50 à 22,50 les 100 kilos nets gares d'arrivée Paris.

On cote gares de départ : Sarthe et Mayenne, 22,25 à 22,50 ; Anjou, 22,50 à 22,75 ; Poitou, 22,50 à 22,75 ; Touraine, 22,75 à 23 ; Beauce, 22,75 à 23 ; Centre, 22,75 à 23 ; Brie, 22,75 à 23 ; Champagne, 22,50 à 22,75 ; Bourgogne, 22,75 à 23 ; Bourbonnais, 22,50 ; Lorraine, 22,75 à 23 ; Aisne, 21,75 à 22,50 ; Somme-et-Oise, 21,75 à 22,25 ; Nord et Pas-de-Calais, 21,75 à 22,25 ; Eure, 22,50 à 22,75 ; Bretagne, 21,75 à 22.

Seine. — Tendance soutenue.

On cote aux 100 kilos gares d'arrivée : Gros son écaillé, 15 fr. ; gros son de choix, 14,75 ; ordinaire, 14,50 ; son gros deux cases, 14 à 14,25 ; trois cases mélangées, 13,50 à 13,75 ; sons tout-venant, 13,25 ; recoupettes, 12,50 à 12,75 ; remoulages, 13,50 à 18,50.

Seigles. — Soutenus. On cote de 18,50 à 18,50 les 100 kilos gares d'arrivée Paris.

Avoines. — Soutenues.

On cote : Grises de Beauce, 17 fr. départ ; 17,50 à 17,75 Paris.

Escourgeons. — Très calmes, prix sans changement.

On cote aux 100 kilos gares de départ : Beauce, 19 à 19,25 ; Berry, 18,75 à 19 ; Charentes, 18 à 18,75 ; Vendée 18 à 18,25 ; Poitou, 18 à 18 75.

Orges. — Très calmes.

On cote aux 100 kilos, gares de départ : Sarthe et Mayenne, 18,25 à 18,50 ; Ille-et-Vilaine, 18 à 18,25 ; Bretagne, 17,25 à 17,75 ; Charentes, 18 à 18,25 ; Beauce, 18,50 à 19 ; Berry, 18,50 à 18,75 ; Champagne, 18,75 à 19 ; Auvergne, 18,75 à 19,50.

LORSQUE

Votre Estomac

VOUS GÊNE

et que vous appréhendez de manger à cause des douleurs que vous savez devoir ressentir, lorsque vous êtes tourmenté par des gaz, des maux de tête, des douleurs dans le dos, la bile ou la constipation PRENEZ

LA TISANE AMÉRICAINE des SHAKERS

Demandez à M. Cesar Reerts, pharmacien, à Lille, en brochure gratuite.

C'EST LA MÊME CHOSE !

Voilà ce que beaucoup de cafetiers et cabaretiers qui n'ont pas de

BANYULS-TRILLES

disent aux clients qui leur en demandent, en leur servant un autre produit

BEN BIEN, NON

ce n'est pas la même chose, attendu que le BANYULS-TRILLES est un véritable apéritif recommandé par le corps médical parce qu'il est soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina, tandis que ce qu'on leur sert à la place.....???

Aussi, ne saurions-nous trop engager le public à ne consommer d'autre apéritif que le BANYULS-TRILLES et à exiger l'étiquette sur la bouteille.

BOURSE DE LONDRES

8 janvier 1908	Cours précédent	Ouverture
Consolidés	89 15/16	89 15/16
Extérieure	81 3/4	81 3/4
Turc (série A)	94 1/4	94 1/4
Banque Ottomane	17 1/2	17 1/2
Rio-Tinto	66 3/8	66 1/8
Consolidés Goldfield	3 7/16	3 7/16
East Rand	4 1/32	4 1/16
Rand Mines	5 9/16	5 5/8
Chartered	0 18/0	0 19/0
Robinson Gold	8 7/8	8 7/8

Pour nos Ménagères

MARCHÉS

Paris, 31 décembre (pour comparaison)	
Lille, 8 janvier	
Aire, 2 janvier	
Armentières, 6 janv.	
Avesnes, 2 janvier	
Bailleul, 7 janvier	
Bergues, 6 janvier	
Bourbourg, 7 janvier	
Courtrai, 9 janvier	
Cassel, 2 janvier	
Cambrai, 4 janvier	
Cysoing, 17 décemb.	
Estaires, 2 janvier	
Etrœungt, 2 janvier	
Fourmies, 4 janvier	
Hazebrouck, 6 janv.	
Hondschoote, 27 déc.	
Lannoy, 14 décembre	
Le Cateau, 29 décem.	
Merville, 6 janvier	
Orchies, 7 janvier	
Seclin, 6 janvier	
Solesmes, 28 décem.	
Somain, 2 janvier	
Valenciennes, 4 jan.	
Wasquehal, 18 déc.	
La Bassée, 8 janvier	

Beurre (le kilo)

Normandie	2,10 à 2,40
Bretagne	2,30 à 2,70
Touraine	2,20 à 2,[illegible]
Nord et Est	2,10 à 2,70
	2,30 à 2,30 le kilo

Œufs (le mille)

Normandie Picardie extra 1,60 1,70 1,80	
choix 1,10 1,25	
ordinaires	
1,[illegible] à 1,90 le cent	
3,50 à 4,... le quart.	
.... à .... le cent.	
3,35 2,50 le quart.	
4,05 .... le cent.	
3,40 2,60 »	
4,25 4,40 »	
4,... 4,25 »	
4,50 5,30 »	
3,25 .... »	
3,40 .... »	
3,60 .... »	
2,25 .... le 1/2 q.	
4,50 4,75 le quart	
2,25 .... »	
3,50 .... »	
4,80 .... »	
3,90 .... le quart	
4,... .... »	
2,50 2,... »	
3,00 4,25 »	
3,90 .... »	
2,25 .... le 1/2 q.	
4,50 4,70 le quart	
2,10 .... le 1/2 q.	
3,50 4,... le quart	

Pommes de terre (les 100 kilos)

Paris	....
Hollande 12,... 14,...	
rondes hâtives 7,... 12,...	
rouge saucisses 8,... 11,...	
9,... à 9,50 les 100 k.	
.... à .... les 100 kil.	
8,50 .... »	
6,... 8,50 »	
0,12 .... le kilog.	
10,... .... les 100 kil.	
0,25 .... les 2 kil.	
9,... .... les 100 kil.	

Les PILULES GOBERT, Rue FRIPOIAISES, purifient le sang, donnent de l'appétit ; elles purgent doucement et sans coliques, guérissent jaunisse, rhumatismes, apoplexies, migraines. 1 fr. la boîte. Pharmacie Centrale, 26, rue Esquermoise, Lille.

BOURSE DE LILLE

DU 9 JANVIER 1908

Dernière jouissance		Cours précédent	Cours du jour
	CHARBONNAGES		
9 janv. 07	Albi	1005 »»	.... »»
31 déc. 06	Ancche	1560 »»	1560 »»
2 janv. 07	Anzin	6100 »»	6100 »»
15 nov. 06	Bully-Grenay	4850 »»	4850 »»
15 nov. 06	— — 1/50	95 »»	95 75
1er déc. 06	Blanzy	1150 »»	.... »»
	Bruay (ent. liq.)	8.0 »»	800 »»
15 févr. 07	Bruay (100e)	113 ..	88 75
1 juillet 06	Campagnac	201 ..	120 ..
1 mars 07	Carvin (cinquième)	19.0 ..	1900 »»
9 mars 07	Carvin (entière)	181 ..	181 »»
Origine	La Clarence	2095 ..	2060 »»
1 mars 07	Courrières	70 50	71 ..
Origine	Crespin (lit. verts)	950 ..	.... »»
1 déc. 06	Douchy	400 ..	.... »»
1 mai 07	Dourges (100e)	400 50	308 ..
1 mai 07	Dourges (act. ent.)	.... ..	.... »»
8 oct. 06	Drocourt 1808	4550 »»	.... »»
1 oct. 06	Drocourt (10e)	440 »»	.... ..
11 déc. 06	Escarpelle	856 ..	.... ..
2 janv. 08	Ferfay	1705 »»	1750 ..
Origine	Ferques	20 »»	.... ..
Coup. lat.	Flines-les-Raches	85 »»	84 25
31 mars 07	Lens (entier p.)	7 0 ..	798 »»
31 mars 07	Lens (1/10)	80 50	80 25
1 mai 07	Liévin	4210 »»	.... ..
1 mai 07	Liévin (30e)	142 75	142 50
15 juin 01	Ligny-les-Aire	590 »»	597 »»
Origine	Marles 80 0/0	2125 »»	.... »»
1e juin 06	Marles 70 0/0	2.50 »»	.... »»
9 janv. 07	Marles 1/20e	153 ..	158 75
9 janv. 07	Meurchin (1/20e)	278 ..	2[illegible]50 ..
28 févr. 07	Meurchin (act. ent.)	12475 »»	.... »»
28 févr. 07	Nord d'Aleth.	370 ..	360 »»
10 janv. 07	Ostricourt	2050 »»	.... »»
1 juillet 06	Thivencelles	8 0 ..	790 »»
20 nov. 06	Vicoigne (act.)	1210 ..	1211 »»
—	— 10e	128 »»	132 »»
	BANQUES (Actions)		
	Crédit du Nord	612 »»	.... »»
	Verley-Decroix	1375 »»	.... »»
	Devilder et Cie	1115 »»	.... »»
	VALEURS DIVERSES		
	Gaz de Waasmes	520 »»	.... »»
	Rousseau	3 5 »»	.... »»
	St-Sauveur-Arras	285 50	.... »»
	Blache-Saint-Vaast	94.10 »»	.... »»
	Denain-Anzin	1 [illegible] »»	1838 »»
	Forges St-Amand	811 »»	.... »»
	Senelle	514 »»	515 »»

Coupons détachés

9 janvier 1908 à détacher à la cote du 2 novembre. — Anzin, brut 180, net 176,80. — Albi, coupon n° 22, brut 20 fr. net nom. 19,50, port. 18,01. — Ferfay, coup. 17 brut 20, net nom. 18,50, port. 16,25. — Marles 70 0/0 (parts), coup. n° 2, brut 26,05, net nom. 26,.2, port. 25 ; Marles 70 0/0 (20e), coup. n° 2, brut 1,30, net port. 1,75.

Coupons annoncés

15 janvier. — Blache St-Vaast, coup. nom. 46 n° 21, brut 40. Sambre (Hauts Fourneaux et Laminoirs), brut et net 65 fr. ; Devilder et Cie, brut 16, net nom. 15,36.

BANQUE DU NORD ET DES FLANDRES

A. & L. PALLIEZ, Adm.-Dr

LILLE — 102, rue Nationale. — LILLE — 89, rue Faidherbe.

AMIENS. — 9, rue des Trois-Cailloux.
CAMBRAI. — 5, rue de la Porte-Robert.
DOUAI. — 25, place du Barlet.
ARRAS. — 57, rue Saint-Aubert.

ORDRES DE BOURSE